

LUMIÈRE & VISION

LA COURSE 21 OCT. 2023 | 16H30 - 20H30 | Place de la Bastille, Paris

2 parcours pédagogiques et inoubliables !

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

FAQ « LUMIÈRE ET VISION – LA COURSE »

L'ÉVÈNEMENT

Comment se déroule « Lumière et Vision – la Course » ?

La course « Lumière et Vision » est composée de deux parcours de 4 ou 9 km. Les parcours peuvent être réalisés avec différents modes de déplacement (marche, course, vélo mécanique ou à assistance électrique, engins de déplacement personnels non motorisés et motorisés électriquement).

Des stands sont présents tout au long des parcours et permettent de gagner des points en participant à différents ateliers. Les points sont comptabilisés pour chaque participant et équipe sur l'application web de la course.

Quel type de mode de déplacement et véhicule sont acceptés ?

Les modes de déplacements acceptés pour la course sont :

- La marche (uniquement pour le 4 km)
- La course
- Les vélos mécaniques ou à assistance électrique*
- Les engins non motorisés (roller, skate, trottinette)*
- Les engins motorisés électriquement (trottinette, monoroue, gyropode, gyroskate)*

** Pensez à utiliser un casque pour tous ces modes de déplacement !*

Seules les personnes de 14 ans et plus peuvent prendre le départ avec leurs propres engins motorisés électriquement (trottinette, monoroue, gyropode, gyroskate) ou vélo à assistance électrique. Seules les personnes de 18 ans et plus peuvent emprunter un vélo électrique sur le village. Les vélos électriques sont à réserver lors de l'inscription, dans la limite du nombre de vélos disponibles.

Dois-je apporter mon propre moyen de déplacement ?

Lors de l'inscription, vous pouvez choisir de ramener votre propre moyen de déplacement ou demander gratuitement le prêt d'un vélo à assistance électrique (uniquement pour les personnes de 18 ans et plus). Une pièce d'identité sera demandée lors du retrait du véhicule et rendue au moment de la restitution du véhicule.

Cette mise à disposition de véhicules ne concerne pas les autres modes de déplacement. Le prêt de vélos électriques est limité au nombre de véhicules disponibles et réservé aux personnes majeures.

Lorsque tous les véhicules auront été attribués, vous ne pourrez plus choisir l'option réservation lors de l'inscription.

Si vous ne réservez pas de véhicule lors de votre inscription ou ne venez pas avec votre propre moyen de déplacement, vous pourrez prendre le départ à pied.

Si vous venez avec votre propre mode de déplacement, pensez à venir avec un casque (trottinette, vélo, skate, roller...) !

Un parking pour les vélos et les engins non motorisés ou motorisés électriquement sera disponible et gratuit sur le village.

Comment fonctionne l'application web de la course ?

Pour gagner des points et accéder à toutes les informations de la course, vous devez créer votre compte participant sur l'application web de la course.

Pour cela vous avez besoin de votre mail d'inscription et de votre numéro de dossard. Toutes les informations vous seront envoyées par mail.

Vous aurez aussi besoin de votre téléphone le jour de l'évènement.

Peut-on réaliser la course en équipe ?

Pour participer à la course en équipe, choisissez le nombre de tickets correspondant (adultes et enfants) lors de votre inscription et renseignez les informations demandées (choix du parcours, moyen de déplacement, taille du gilet rétro réfléchissant, etc.). Les équipes sont limitées à 6 personnes maximum (adultes + enfants). Dans le cadre d'une inscription en équipe, chaque participant aura accès à l'application web, mais tous les points gagnés sur le parcours seront cumulés dans un seul score. Tous les membres d'une même équipe doivent effectuer le même parcours.

MON INSCRIPTION

Comment m'inscrire ?

Les inscriptions à la course se font en ligne sur la [page internet de l'évènement](#).

1. Je clique sur le bouton « Je m'inscris »
2. Je choisis un ou plusieurs ticket(s) adulte et/ou enfant – jeune
3. Je choisis mon parcours et mon mode de déplacement
4. J'inscris les informations demandées et je règle les frais d'inscriptions de 25€ par personne majeure

Dans le cas d'une inscription en équipe, tous les membres d'une même équipe doivent choisir le même parcours.

Il sera aussi possible de s'inscrire sur place sur le stand « Commissariat de course ». Les inscriptions sur place sont soumises au nombre d'inscrits et de places disponibles.

Ai-je besoin d'un certificat médical ?

Lumière et Vision – la Course est un évènement à allure libre, sans chronomètre, il n'est donc pas nécessaire de fournir un certificat médical.

Les participants qui acceptent les conditions de participation déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour réaliser le parcours à l'allure et avec le mode de déplacement de leur choix, sur une distance de 4 ou 9 km.

À partir de quel âge l'inscription est-elle payante ?

Toute inscription est payante pour les personnes de 18 ans ou plus.

Accessibilité des parcours pour les mineurs

Les deux parcours de 4 et 9 km sont ouverts à tous les participants sans limite d'âge.

Seuls les mineurs de 14 ans et plus sont autorisés à participer à la course sans la présence d'un adulte et / ou avec leur propre engin motorisé électriquement (trottinette, monoroue, gyropode, gyroskate) ou vélo à assistance électrique.

Les mineurs ne peuvent pas demander la mise à disposition d'un vélo électrique le jour de la course.

Tous les mineurs, accompagnés par un adulte ou non, devront fournir une autorisation parentale pour pouvoir prendre le départ, quels que soient le parcours et le mode de déplacement choisis.

⇒ [Télécharger l'autorisation parentale](#)

À qui s'adresse la course Lumière et Vision ?

- Adultes et jeunes, sportifs ou non
- Familles (avec enfants/poussettes)
- Personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite

Lumière et Vision - la course est un événement non chronométré. Aucun certificat médical n'est demandé pour participer.

LA COLLECTE DE DONS

Modalités et objectifs de la collecte

Une collecte de dons est proposée à l'occasion de « Lumière & Vision – la Course ». L'objectif de cette collecte est de permettre à l'association Prévention Routière d'inviter à la course des personnes accompagnées par une association d'aide à l'insertion. Le montant du don conseillé est de 25€, soit le prix correspondant à l'inscription d'une personne. Cependant le don reste totalement libre et chacun peut opter pour le montant de son choix.

Pour davantage d'informations concernant cette collecte, contactez-nous à contact-course-lv@preventionroutiere.asso.fr.

PROBLEMES LIES A MON INSCRIPTION

Problème de paiement

Il arrive souvent que la procédure de paiement soit bloquée par l'authentification de paiement demandé par votre banque.

Si vous n'avez pas été débité, nous vous invitons à réitérer votre inscription en faisant bien attention à aller jusqu'au bout de la procédure d'authentification de paiement, afin de valider votre paiement.

Dans le cas où cela ne fonctionnerait toujours pas, n'hésitez pas à contacter notre équipe en indiquant le mail de votre inscription : contact-course-lv@preventionroutiere.asso.fr

Je n'ai pas reçu de mail de confirmation après m'être inscrit.e, est-ce normal ?

Pensez à vérifier dans vos spams. Si vous n'avez reçu aucun mail de confirmation, nous vous invitons à contacter notre équipe en indiquant votre mail valide.

Modification de mon inscription

Notre équipe peut réaliser des modifications sur les éléments suivants :

1. Le parcours
2. Le mode de déplacement
3. Un problème de rédaction d'informations personnelles (adresse mail, numéro de téléphone, orthographe de votre nom / prénom).

Pour réaliser une modification, contacter notre équipe en indiquant : votre mail valide et la modification à réaliser.

Je contacte l'équipe : contact-course-lv@preventionroutiere.asso.fr

Annulation ou transfert de mon inscription

Si vous ne pouvez plus participer à la course pour des raisons personnelles ou médicales, merci de nous contacter par email à : contact-course-lv@preventionroutiere.asso.fr. Aucune annulation ne donnera lieu à un remboursement.

PREPARER MA VENUE LE JOUR J

Accueil et retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera le jour de l'événement, sur le village Place de la Bastille, entre 16h30 et 18h15.

ATTENTION : une [autorisation parentale](#) est demandée pour les mineurs. Elle est à compléter et à remettre lors du retrait des dossards accompagnée d'une pièce d'identité.

A quelle heure dois-je arriver ? A quelle heure se termine l'évènement ?

L'arrivée des participants est prévue dès 16h30, le premier départ commence à 18h30, et l'événement se termine vers 20h30.

SERVICES ET ANIMATIONS

Y aura-t-il un ravitaillement ?

Un ravitaillement est proposé aux participants :

- Parcours 4 km : 1 ravitaillement à l'arrivée (boisson + encas)
- Parcours 9 km : 1 ravitaillement à mi-parcours (eau) et 1 ravitaillement à l'arrivée (boisson + encas)

Y aura-t-il une consigne ?

Oui, des consignes sont disponibles sur le village pour tous les participants. Elles seront gardées par un.e bénévole et un.e agent de sécurité.

Y aura-t-il des animations dans le village ?

Oui, il y aura de nombreuses animations à découvrir, parmi lesquelles : œuvre collective lumineuse, photomaton, échauffements collectifs, speaker, animations pour petits et grands, dont certaines permettront de gagner des points LIGHT, stands partenaires, possibilités de restauration...

BENEVOLES

Je souhaite être bénévole pour Lumière et Vision – la course. Comment faire ?

Si vous souhaitez faire partie des bénévoles pour la course Lumière et Vision, vous pouvez vous inscrire en remplissant ce [formulaire en ligne](#) ou nous contacter par email à benevoles@preventionroutiere.com

Je suis bénévole pour Lumière et Vision – la course. Que vais-je devoir faire ?

Les bénévoles pour la course Lumière et Vision pourront être amenés à participer à plusieurs tâches le jour de l'événement : animation des ateliers, accueil, consignes, ravitaillement, orientation des participants...

Vous recevrez un briefing d'information et de préparation avant l'événement.

ENTREPRISES ET SALARIES D'ENTREPRISE

Les entreprises peuvent-elles participer à Lumière et Vision – la course ?

Les entreprises peuvent soutenir la course Lumière et Vision et l'association Prévention Routière à travers le mécénat et l'achat de dossards pour leurs salariés.

Pour plus d'informations sur les partenariats, les modalités d'inscription et de relais de l'événement au sein de votre entreprise, vous pouvez nous contacter par email à : contact-course-lv@preventionroutiere.asso.fr

Je suis salarié d'une entreprise partenaire

Les frais d'inscriptions sont gratuits pour les salariés des entreprises partenaires. Utilisez le code fourni par votre entreprise pour en bénéficier lors de votre inscription.

La collecte de dons reste possible pour les salariés qui souhaiteraient y participer individuellement, en plus de l'engagement de leur entreprise.

Un kit de communication est également mis à disposition des entreprises partenaires et de leurs salariés pour faire rayonnement.